

# Conseil municipal du 09 Avril 2026

Présents : Mickaël Toullec, Amandine Roulleau, Marina Garcia Jové-Navarro, Thibault Dablin, Guylain Foin, Gaëlle Martin, Damien Raoul.

Pouvoirs : Nelly Poyet donne pouvoir à Guylain Foin / Lucile Legoubé donne pouvoir à Marina Garcia Jové-Navarro

Absents : Manuel Roca et Sylvain Le Treust

Damien Raoul ouvre la séance et délègue la présidence à Amandine Roulleau

Secrétaire : Damien Raoul

## **Ordre du jour :**

- Approbation du procès verbale du dernier conseil municipal.
- Fixation des indemnités de fonction des élus
- Désignation des représentant.e.s de la commune dans les organismes extérieurs.
- Création des commissions communales
- Questions diverses

## **Approbation du procès verbale du dernier conseil municipal**

Le procès verbale du dernier conseil est adopté à l'unanimité et est signé par tous les membres présents.

## **Fixation des indemnités de fonction des élus**

Un groupe de travail s'est réuni ces dernières semaines pour réfléchir à la répartition des indemnités. Il s'avère que ce travail n'est pas achevé et qu'il nécessite encore de la concertation et de la réflexion. La décision sur la répartitions des indemnités est donc ajournée.

Damien Raoul fait part du temps important passé en mairie ces dernières semaines et demande au conseil la possibilité de toucher l'intégralité de ces indemnités pour le mois d'avril. Le conseil vote pour à l'unanimité. La prochaine délibération sur les indemnités annulera la présente délibération.

## **Désignation des représentant.e.s de la commune dans les organismes extérieurs**

Concernant la ComCom, le choix fait par le conseil municipal lors du conseil d'installation n'est légalement pas possible. Nelly Poyet étant démissionnaire de son poste de titulaire au profit de Mickaël Toullec ne peut pas prétendre être suppléante. D'après les textes de loi, le ou la suppléant.e de Mickaël Toullec est forcément la personne venant après dans l'ordre du tableau du conseil. Marina Garcia José-Navarro est donc suppléante sans possibilité de démissionner.

Les propositions suivantes, pour la représentation de la communes dans les organismes extérieurs, sont soumises au vote :

Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère : Amandine Roulleau et Lucile Legoubé titulaires, Manuel Roca et Guylain Foin suppléants.

Finistère Ingénierie Assistance : Damien Raoul titulaire et Guylain Foin suppléant

La Commission Locale d'Information : Lucile Legoubé titulaire et Nelly Poyet suppléante

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne : Gaëlle Martin et Thibaut Dablin titulaires et Damien Raoul suppléant

EPAGA (Établissement public Territorial Bassin versant de l'Aulne) : Marina Garcia Jové-Navarro titulaire et Damien Raoul suppléant.

Agence Locale de l'Énergie et du Climat Centre Ouest Bretagne : Amandine Roulleau titulaire et Guylain Foin suppléant.

Centre National d'Action Sociale : déléguée des élu.es Lucile Legoubé et déléguée du personnel Nadia Hemery

Règlement Général sur la Protection des Données : déléguée Amandine Roulleau

Délégué à la défense : Mickaël Toullec

Sécurité routière : Guylain Foin

Ti menez are : décision reportée

Nous évoquons BRUDED mais ne postulons pas pour être dans l'assemblée générale. Nous suivrons cependant avec attention les projets et les actions proposés.

Ces propositions sont soumises au vote et sont adoptées à l'unanimité.

### **Création des commissions communales**

Tout comme la répartitions des indemnités, la création des commissions communales nécessite encore de la concertation et de la réflexion. La proposition sur les commissions communales est donc ajournée.

## Questions diverses

### Presbytère

Des questions sur les causes de l'effondrement du mur du presbytère et sur la programmation des futurs travaux ont été posées par Sylvain Le Treust en amont du conseil municipal :

Les causes de l'effondrement du mur sont multifactorielles. L'équipe en place n'a pas vocation à chercher les différentes responsabilités d'autant que cela n'a pas de répercussions sur la suite des travaux.

Concernant les travaux de reconstruction, suite à l'effondrement le 22 décembre dernier :

L'entreprise Salaun de Brasparts est intervenue pour mettre le bâtiment en sécurité. Déblayage des pierres et étalement de l'édifice intérieur et extérieur le 24 décembre.

L'entreprise Salaun a réalisé deux devis pour la reconstruction. Un premier devis pour remonter le mur en pierre et un autre pour remonter le mur en parpaings enduit.

Il a été décidé avec la nouvelle équipe municipale, en accords avec l'architecte des bâtiments de France, de remonter le mur avec un parement pierre pour ne pas dénaturer l'aspect visuel du bâtiment.

Cependant, pour des raisons de solidité de l'édifice et de coût, le mur intérieur sera remonté en parpaing. Cela permet de fixer les deux façades au pignon. Nous attendons le devis de l'entreprise Salaun pour cette partie.

Le parement (la partie visible) sera remonté en pierre. Cette phase de travaux ne sera pas réalisée par l'entreprise de Brasparts. Nous sommes dans l'attente d'autre devis.

Des subventions ont été demandées au département et au CPRB pour nous aider à financer ce projet de reconstruction.

Nous espérons que les travaux seront fini avant le mois de septembre.

### Lettre de soutien à Bally Bagayoko

Suite aux attaques racistes dont a été victime le nouveau maire de Saint-Denis, Monsieur Bally Bagayoko, le conseil municipal a décidé de lui écrire un courrier de soutien.

Ce courrier est adressé au maire et à son conseil municipal. Il a été signé par tous les membres présents puis envoyé à la mairie de Saint-Denis.



Monsieur Bally Bagayoko et  
le conseil municipal de Saint-Denis  
2 place de la Libération  
93380 Pierrefitte-sur-seine

Saint-Rivoal, le 09 Avril 2026

Bonjour,

Élu.es de Saint-Rivoal, petite commune du Finistère, nous nous permettons de vous écrire ce courrier pour vous apporter notre plus vif soutien.

Les attaques dont vous avez fait l'objet ces dernières semaines sont intolérables.

Notre pays, celui des Lumières rappelons le, sombre un peu plus chaque jour dans l'obscurantisme.

Alors que le racisme se banalise et devient une opinion comme les autres, votre engagement est pour nous la définition même du courage.

Même s'il était difficile d'imaginer ce déferlement de haine, défendre vos convictions dans un tel contexte est un exemple pour nous tous.

En tant qu'élu.es de la République, nous tenons à vous apporter, cher collègue, notre plus indéfectible appui. Nous espérons que les personnes coupables des attaques que vous avez subies seront lourdement condamnées et que votre mandat pourra enfin se dérouler sereinement.

Nous avons bien conscience que notre lettre de soutien n'est qu'une petite luciole dans un épais brouillard d'animosité et d'horreur. Cela-dit, nous ne pouvons rester silencieu.ses face à ces abominations. Nous avons espoir que cette lettre n'est qu'un courrier parmi tous les courriers de soutien que vous allez recevoir, que toutes ces petites lucioles finiront par éclairer votre chemin.

Au nom de tous les élu.es de Saint-Rivoal et de leur soutiens, nous vous souhaitons Monsieur Bagayoko, à vous et toute votre équipe, le meilleur pour les années à venir.

Le conseil municipal de Saint-Rivoal